



Source :

<https://www.sortirdunucleaire.org/France-Golfech-Plus-de-5-000-litres-d-acide-deverses-dans-la-Garonne>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Des accidents nucléaires partout > **France : Golfech : Plus de 5 000 litres d'acide déversés dans la Garonne**

6 avril 2022

France : Golfech : Plus de 5 000 litres d'acide déversés dans la Garonne

EDF provoque une pollution faute de surveillance et d'entretien de ses installations

En raison d'une "étanchéité partielle" sur un robinet, 5 125 litres d'acide sulfurique, utilisé pour détartrer les tours de refroidissement de la centrale nucléaire de Golfech (Occitanie), ont été déversés dans la Garonne entre le 9 et le 11 mars 2022. La fuite était visible, mais il a fallu 2 jours à l'industriel pour la repérer et la stopper.

L'acide s'est déversé dans des puisards censés être prévus pour récupérer les fuites de substances dangereuses, mais **on ne sait pourquoi (volume insuffisant, pompes à l'arrêt, inétanchéité du revêtement ?), ces réservoirs de collecte n'ont pas suffi** : l'acide s'en est échappé et plus de 5m³ se sont déversés dans le réseau qui collecte les eaux pluviales du site. Ce réseau n'est pas non plus étanche. Dépourvu de filtres, il est directement connecté au milieu naturel. C'est ainsi que **5 125 litres d'acide sulfurique ont été rejetés dans la Garonne entre le 9 et le 11 mars 2022** (l'[acide sulfurique](#) est un produit dangereux. C'est un des acides les plus puissants. Irritant et corrosif, réagissant violemment au contact de l'eau, il est toxique pour l'homme et le vivant. Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions des yeux).

Les équipes d'EDF ont commencé l'injection d'acide dans les circuits de refroidissement le 9 mars en fin de journée. Deux jours plus tard, ils constatent une baisse anormale du niveau d'acide dans le réservoir. Ce n'est qu'à ce moment là qu'ils repèrent "qu'un des robinets présente une *étanchéité partielle*" (c'est à dire pas tout à fait étanche, c'est à dire que le robinet fuit). Entre le début de l'injection d'acide et son arrêt lorsque les équipes d'EDF repèrent la baisse de niveau dans le réservoir, 5,125 m³ d'acide ont rejoint la Garonne. Pourtant, si les équipes avaient surveillé les opérations d'un peu plus près, **le déversement de ce produit dangereux dans la nature aurait pu être évité car la fuite était visible.**

Manque de surveillance d'opérations pouvant impacter l'environnement, mais aussi manque d'entretien des installations. **Comment se fait-il que le robinet qui sert à injecter de l'acide présente une fuite ?** À quand remonte son dernier contrôle ? Les équipements ne sont-ils pas l'objet de maintenance préventive pour éviter justement une défaillance au moment de leur utilisation ?

Les mêmes questions se posent sur les puisards, censés servir à collecter des écoulements et des fuites de substances dangereuses justement pour éviter une atteinte de l'environnement. Des questions qui resteront sans réponse puisque le communiqué de l'industriel passe sous silence cette partie de l'incident.

EDF souligne en revanche que la quantité de sulfates déversée par le site nucléaire en conséquence de cette fuite d'acide sulfurique est 5 fois en dessous du maximal autorisé. **La centrale de Glofech a obtenu des autorités le droit de rejeter 24 000 kg de sulfates par jour. Or la fuite de 5 125 litres d'acide n'a généré "que" un peu plus de 9 000 kg de sulfates.** Malgré ces seuils d'autorisations de rejets, 5 125 litres d'acides, 9 012 kg de sulfates dans l'environnement, n'est-ce pas déjà trop ? Une substance dangereuse, déversée dans un milieu naturel qui doit être protégé, uniquement à cause d'inattention et d'un manque d'entretien des installations, est-ce justifié ? **Est-ce acceptable ?** Au moment où les ressources naturelles sont de plus en plus vulnérables et fragilisées par les activités humaines, les industriels ne sont-ils pas tenus tout faire pour les préserver ?

Pour cette fuite et ces 5,125 m3 d'acide dans la Garonne, EDF a déclaré aux autorités un évènement "significatif" [1] pour l'environnement le 16 mars. L'industriel précise qu'une fois qu'il a eu connaissance de l'incident, il a vérifié la teneur en sulfates dans l'eau de la nappe phréatique sous la centrale et les paramètres physico-chimiques de l'eau du fleuve. Mais **ces contrôles ont été faits après l'incident**, aucune mesure n'a été faite lors du rejet, au moment du déversement dans le milieu naturel. Le public lui n'a été **informé des faits que près d'un mois après leur survenue**, le 6 avril. Par quelques lignes tout en bas d'un communiqué listant les différents évènements significatifs déclarés en mars par le site nucléaire.

Ce que dit EDF :

Les événements significatifs déclarés à l'ASN en mars 2022

Publié le 06/04/2022

(...)

Environnement

Évènement déclaré le 16 mars

Pour assurer le bon fonctionnement des tours aréoréfrigérantes et éviter leur entartage, des injections d'acide sulfurique sont réalisées régulièrement dans les circuits prévus à cet effet.

Le mercredi 9 mars, vers 17h30, débute une injection d'acide sulfurique dans les circuits de refroidissements de la tour aéroréfrigérante de l'unité de production n°2. **Le vendredi 11 mars, vers 17h30, les équipes de la centrale détectent une baisse de niveau anormale du réservoir contenant l'acide sulfurique.** Immédiatement, l'injection est stoppée et les dispositifs de confinement sont activés.

Les équipes de la centrale observent, quelques minutes plus tard, qu'un des robinets présente une étanchéité partielle ce qui explique la baisse du niveau anormale dans le réservoir. Le circuit d'injection d'acide est isolé stoppant l'écoulement.

L'effluent contenant l'acide sulfurique s'est déversé dans des puisards prévus à cet effet, atteignant toutefois le réseau d'eau pluviale de la centrale. Ainsi, 5,125 m³ d'acide sulfurique ont été déversés dans le milieu naturel via le réseau d'eau pluviale. Ce volume correspond à 9 012 kg de sulfates rejetés sur 48h. Cette valeur est 5 fois inférieure à la limite réglementaire autorisée pour l'exploitation de la centrale. La valeur maximale étant de 24 000 kg de sulfates rejetés sur 24h.

Les équipes de la centrale ont mené des contrôles au niveau de piézomètres* installés sur la centrale qui n'ont montré aucune évolution significative de la présence de sulfates. Aucune évolution des paramètres physico-chimique n'a été observée à la station de mesure située à Laspeyres, à l'aval de la centrale.

Cet évènement significatif environnement (ESE) a fait l'objet d'une déclaration le 16 mars 2022 à l'Autorité de sûreté nucléaire.

<https://www.edf.fr/la-centrale-nucleaire-de-golfech/les-actualites-de-la-centrale-nucleaire-de-golfech/es-evenements-significatifs-declares-a-lasn-en-mars-2022>

Notes

[1] **Événements significatifs** : incidents ou accidents présentant une **importance particulière** en matière, notamment, de conséquences réelles ou potentielles sur les travailleurs, le public, les patients ou l'environnement. <https://www.asn.fr/Lexique/E/Evenement-significatif>